

Communiqué / 13 juin 2024

**DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE LA COMPAGNIE DES ALPES DANS LE CADRE
DE L'ACQUISITION DU GROUPE URBAN SOCCER**

La Compagnie des Alpes a acquis, le 13 juin 2024, le contrôle de la société Soccer 5 France SAS, société mère du groupe Urban.

Le Groupe Urban exploite 35 centres en France, et 1 au Portugal, qui représentent un total de 270 terrains de foot à 5. Il développe également une activité de padel et dispose à ce jour de 100 courts dédiés répartis dans ses centres. Il est numéro 1 du marché en France avec 25% de part de marché et il accueille environ 3,75 millions de joueurs par an.

En faisant l'acquisition majoritaire d'un acteur des loisirs de taille significative, leader sur son marché en France, et bénéficiant d'une marque forte et reconnue, la Compagnie des Alpes étend son offre de loisirs avec une activité sportive présentant une très forte complémentarité avec ses propres activités.

Jérémie Swiecznik, associé, et Marguerite Galois-Boyé, Counsel, ont participé à cette opération.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, droit des contrats.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de *counsel*s et collaborateurs.